ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON MARI BOIT TOUS LES JOURS

Par Profil supprimé Postée le 04/02/2014 09:17

> Mon mari boit tous les jours dès 11 h de la bière. Il doit en boire 10 voir 15 par jour, d'autres jours moins. Mais c'est quotidien. Je pense qu'il est alcoolique. je n'en peux plus. Son comportement change dès qu'il a bu même s'il reste très gentil. Je voudrais l'aider. comment puis-je faire ?

Mise en ligne le 04/02/2014

Bonjour,

Il est toujours pénible pour un conjoint de vivre les alcoolisations problématiques du partenaire. Les consommations de votre mari indiquent clairement, de par leur fréquence et leur quantité, qu'il est confronté à un problème lié à l'alcool et il est probablement dépendant. Il n'est pas, non plus, surprenant que malgré son caractère gentil il change car l'alcool quand on le consomme, annihile notre capacité de jugement et donc notre comportement.

Pour aider votre mari nous pensons qu'il serait important déjà d'en parler. Quelles sont ses motivations ? Que recherche-t-il ? A moins que vous ayez votre idée de ce qui l'amène à boire, nous pensons que si vous abordez le sujet sous l'angle de vos inquiétudes, de sa santé, des changements que vous avez vu intervenir sans pour autant en venir tout de suite à l'alcool, il ya une très forte probabilité que le dialogue puisse avoir lieu.

Parallèlement, vous pouvez également, si vous le souhaitez vous rapprocher du centre d'alcoologie situé à Nîmes dans lequel des alcoologues, médecins, psychologues et quelques fois même des psychothérapeutes du couple, s'emploieront à vous accueillir, vous écouter, vous soutenir et, si nécessaire, vous proposer des pistes pour vous aider à aider votre mari. Nous vous avons mis l'adresse en fin de réponse et nous vous conseillons de les contacter.

Enfin, nous ne terminerons pas notre réponse sans vous rappeler que vous pouvez nous joindre au 0980 980 930 (Ecoute Alcool Service, coût d'une communication locale depuis un poste fixe, tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin) pour être ponctuellement soutenue et réorientée si nécessaire.

Bon courage et cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA - ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 30 -

60 rue André Segfried
30000 NIMES

Tél : 04 66 29 25 13
Site web : addictions-france.org/
Secrétariat : lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h - mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - mercredi de 9h30 à 12h30 - jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h ou 19h - vendredi 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Accueil du public : lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h - mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - mercredi de 9h30 à 12h30 - jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h ou 19h - vendredi 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
COVID -19 : Novembre 2021 : Accueil sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée